



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CANTON DE  
L'ISLE-ADAM

VILLE DE L'ISLE-ADAM

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

**Séance du : Vendredi 12 décembre 2025**

**CONVOCATION**

Date : 5 décembre 2025

Affichée le : 5 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vendredi douze décembre à dix-neuf heures quarante-cinq, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Sébastien PONIATOWSKI, Maire de L'Isle-Adam.

## Nombre de conseillers :

En exercice : 33

Présents : 29

Votants : 33

Pouvoirs : 3

Absent : 1

**Etaient présents :** Mme Julita SALBERT – M. Michel VRAY – Mme Claudine MORVAN LE BRECH – M. Joël MOREAU – Mme Agnès TELLIER – M. Bruno DION – Mme Aurélie PROCOPPE – M. Morgan TOUBOUL – Mme Armelle CHAPALAIN – M. Jean-Dominique GILLIS – M. Alphonse PAGNON – Mme Sylvie BRIÈRE – Mme Carole BOULANGER – M. Gérard BRUNEL – Mme Annie PARAGE – Mme Nathalie GEORGE-GOURET – M. Thierry MALHERBE – Mme Gaëlle DEMARS – Mme Virginie GRANTE – Mme Cécile PIGNOL – M. Michel GINOUX – Mme Danièle DEBOUT-LEBLANC – M. Rodolphe MIET – M. Julien DOLFI – Mme Sophie GUILHAUME – Mme Carine PELEGREN – M. Edwin LEGRIS – Mme Claudine MULLER.

**Absents représentés**

M. François DELAIS ..... Pouvoir à Mme Julita SALBERT

M. Loïc LEBALLEUR ..... Pouvoir à M. Joël MOREAU

Mme Sophie ALEXANDRE ..... Pouvoir à Mme Claudine MORVAN LE BRECH

**Absent**

M. François RAMPON

**Secrétaire de séance :** Mme Julita SALBERT

Délibération : n° 2025-12-11

**OBJET : CONVENTION 2025/2028 RELATIVE AUX MISSIONS DU SERVICE DE MEDECINE DU TRAVAIL DU CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA GRANDE COURONNE.**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu le Code Général de la Fonction Publique.

Vu décret n°85-565 du 30 mai 1985 relatif aux Comités Techniques des collectivités territoriales et de leurs établissements publics.

Vu le décret n°85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la Fonction Publique Territoriale.

Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux Centres de Gestion institués par la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale.

Vu le décret n°87-602 du 30 juillet 1987 pris pour l'application de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et relatif à l'organisation des comités médicaux, aux conditions d'aptitude physique et au régime des congés de maladie des fonctionnaires territoriaux.

Vu le projet de convention n°2025-950313 relative aux missions du service de médecine du travail du CIG pour la mairie de L'ISLE-ADAM pour une durée de 3 ans.

Considérant l'obligation des collectivités de veiller à la sécurité et à la protection de la santé des agents placés sous leur autorité.

Après avis de la Commission des Finances en date du 2 décembre 2025.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur.

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **accepte** la signature de la convention 2025/2028 relative aux missions du service de médecine du travail du CIG pour la mairie de L'Isle-Adam.
- **autorise** Monsieur le Maire à signer la convention n°2025-950313 relative aux missions du service de médecine du travail du CIG pour la mairie de L'ISLE-ADAM pour une durée de 3 ans et tout acte ou document en découlant ou se rapportant à la présente délibération.
- **impute** les dépenses inhérentes à la mise en œuvre du contrat au budget de l'exercice correspondant.

Pour extrait certifié conforme,



Sébastien PONIATOWSKI

Le Maire,

Le secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Julita Salbert".

Julita SALBERT